



MISE EN PLACE DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES CAMPINGS – PRÉSENTIEL –



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre réglementaire relatif à la sécurité dans les terrains de camping
- Identifier les risques naturels et technologiques applicables à un site
- Élaborer un cahier des prescriptions de sécurité conforme aux exigences réglementaires
- Mettre en place les moyens matériels, humains et organisationnels nécessaires
- Informer et sensibiliser le personnel et les campeurs



PUBLIC CIBLÉ

Responsables de campings, gestionnaires de terrains de loisirs, responsables sécurité, collectivités ou entreprises chargées d'exploiter ou de superviser un camping.



PRÉREQUIS

Aucun prérequis technique n'est nécessaire, mais une connaissance générale de la gestion d'un camping est recommandée.



DURÉE

7 heures (1 jour)



HORAIRES DES SESSIONS

À définir



LIEU DE FORMATION

Sur le lieu de travail
ou dans un centre de
formation dédié.



PRIX (HT)

À partir de 1200 € /jour



CONTENU DU PROGRAMME

1. INTRODUCTION AU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE (1H30)

- Le cadre législatif et réglementaire (Code de l'environnement, Code du tourisme)
 - Le rôle du préfet et des services de l'État
 - Zones à risques : définition et implications
-

2. RISQUES CONCERNÉS ET DISPOSITIFS D'ALERTE (1H30)

- Risques naturels : inondations, incendies de forêt, tempêtes
 - Risques technologiques : industriels, nucléaires
 - Mécanismes de surveillance et systèmes d'alerte
-

3. CONTENU OBLIGATOIRE DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ (1H30)

- Les éléments à inclure : modalités d'alerte, cheminements d'évacuation, plan de regroupement, responsable sécurité
 - Exemple de plan type
 - Outils et modèles recommandés par l'État
-

4. MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE (1H30)

- Rôle et responsabilités du personnel de terrain
 - Moyens matériels à prévoir : signalétiques, plans, affichages
 - Sensibilisation des campeurs et communication en cas de crise
-

5. ATELIER PRATIQUE : ÉLABORER UN PLAN D'ALERTE POUR UN CAMPING FICTIF (1H00)

- Répartition en groupes
- Analyse d'un cas fictif
- Rédaction partielle d'un cahier des prescriptions et restitution collective



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation
- Étude de cas pratiques
- Support de formation complet remis au stagiaire
- Textes réglementaires en annexe

MODALITÉ DE FORMATION

- Présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Évaluation orale durant l'atelier pratique.
- QCM avant et après la formation pour évaluer la progression.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'APPRÉCIATION DES PARTICIPANTS

- Attestation de participation délivrée à la fin de la formation.
- Questionnaire de satisfaction remis en fin de session.

-> Ce programme de formation est volontairement généraliste. Un audit sera effectué par le formateur afin de fixer les dates et horaires de la formation et de construire un programme «sur mesure» adapté à vos besoins spécifiques.
Ce plan de cours «sur mesure» permettra également d'établir la liste des éventuels achats à effectuer et du matériel qui sera nécessaire au bon déroulement de la formation.

NOTE : Si vous, ou l'un(e) de vos salarié(e)s, est une personne en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, Mr Rudy Cohen à l'adresse mail : referenthandicap@kalyane.com